



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Affaire suivie par :

Céline BISSCHOP

**Direction des Ressources
Humaines**

Responsable du pôle formation,
emplois et compétences.

Réf. Note de service 2026_006

Lille, le 26 mars 2026

Avis de recrutement

Réservé sans concours d'Adjoints Techniques de Recherche et de Formation C1

1°. Nombre de postes à pourvoir : 1

Répartition des postes par emploi-type :

BAP G - Opérateur Logistique : 1 poste

Affectation : Hébergement - Secteur géographique à définir

2°. Date prévue du recrutement : 1^{er} septembre 2026

3°. Contenu du dossier de candidature à établir.

Les candidats doivent établir un dossier de candidature comportant :

- La trame de dossier dûment signée et complétée avec tous les renseignements administratifs utiles ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant les emplois occupés ainsi que la formation initiale et continue ;
- Une lettre de candidature ;
- Un état des services publics complété ;
- Un état des services privés complété le cas échéant ;
- Les documents justificatifs précisés dans le dossier.

Le dossier est disponible auprès de la Direction des Ressources Humaines, Cité Marianne – 2 Boulevard de Strasbourg, ou peut être envoyé sur simple demande (par mail à concours@crous-lille.fr).

4°. Coordonnées du service auquel doivent être adressés les dossiers de candidature.

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature à l'adresse suivante (l'envoi en recommandé est fortement conseillé) :

CROUS de Lille Nord Pas de Calais
Direction des Ressources Humaines
Cité Marianne - 2, boulevard de Strasbourg
BP 50100 - 59017 Lille Cedex

5°. Date limite d'envoi des candidatures.


La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au **06 mai 2026** (cachet de la poste faisant foi)

6°. Conditions de sélection des candidats.

Une commission est chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par le représentant du CROUS de Lille, dont au moins un membre est extérieur à l'établissement où le recrutement se déroule.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à l'audition des candidats.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus.


Guénaël PIRA
Directeur Général